



Projet éolien de Maurepas

Visite de site – Compte rendu

Mercredi 10 juin 2026

Zone d'étude du projet

Sommaire

Projet éolien de Maurepas.....	1
Sommaire	2
1. Introduction.....	3
2. Les participants.....	4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges	5
3.1 Vos remarques et réponses à vos questions :	5
4. Contacts.....	11
5. Annexes :	12

1. Introduction

Depuis 2022, Enertrag travaille au développement d'un projet éolien sur la commune de Liniez. Après trois années d'échanges, d'évolution de la zone d'implantation potentielle et de sécurisation foncière, Enertrag a décidé d'engager concrètement le développement du projet au début de l'année 2025, avec le lancement des études réglementaires.

Afin d'ancrer le projet dans son territoire, Enertrag a souhaité mettre en place une démarche de concertation associant les habitants et les élus de la commune. Pour conduire cette démarche, Enertrag est accompagné de l'agence Demopolis Concertation.

À la suite de l'installation du mât de mesure durant l'été 2025, plusieurs lettres d'information ont été distribuées afin de tenir les habitants de la commune informés de l'avancement du projet. Deux événements de concertation ont également été organisés : un premier forum d'information en septembre 2025, puis, en février 2026, un atelier de co-construction avec les habitants, sur les points de vue de photomontages de l'étude paysagère.

En mai 2026, une nouvelle lettre d'information a été distribuée en porte-à-porte afin de présenter les dernières avancées du projet et de recueillir les perceptions des habitants à son égard. Cette lettre a également permis à Enertrag et Demopolis Concertation de convier les habitants de la commune à une visite de site, organisée le mercredi 10 juin 2026, de 18 h à 20 h, au départ de l'église de Liniez et jusqu'au cœur de la zone d'étude.

Cette visite avait pour objectifs de :

- Transmettre des informations sur l'éolien en général et sur le projet ;
- Parcourir la zone d'étude à pied ;
- Échanger sur l'étude paysagère, les enjeux environnementaux et de biodiversité, ainsi que sur le mât de mesure ;
- Recueillir les idées des habitants sur les mesures d'accompagnement ;
- Permettre aux habitants de poser leurs questions et de donner leur avis sur le projet.

Vous trouverez ci-après la synthèse des principales questions, remarques et réponses formulées lors de cet événement, ainsi qu'en annexe le livret du participant distribué pendant la visite.

2. Les participants

Cette visite de site a rassemblé cinq habitants de la commune de Liniez, dont deux élus de la commune.

Les équipes d'Enertrag France et de Demopolis Concertation étaient présentes pour organiser et animer ce moment d'échange.

Enertrag France :

- DELPLA Matthieu, Responsable développement Sud
- OUCHAHED Zineb, Chargée de concertation

Demopolis Concertation :

- RIBEIRO Thomas, Consultant en concertation
- MURET Amélie, Assistante chef de projet
- CLAYE Raphaël, Assistant chef de projet

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Dans le cadre de la démarche de concertation menée par Enertrag, une visite de site a été organisée le mercredi 10 juin 2026 dans la zone d'étude du projet éolien de Maurepas.

Plusieurs participants, élus municipaux et habitants, ont échangé avec l'équipe au cours de cette visite. Le présent compte rendu retranscrit l'ensemble des questions, remarques et réponses formulées.

3.1 Vos remarques et réponses à vos questions :

- **Sur le projet :**

Question d'un participant : « Où sera situé le parc ? »

Réponse d'Enertrag : Le parc sera implanté au sein de la zone d'étude, mais nous ne connaissons pas encore l'implantation précise des éoliennes. Nous devons d'abord attendre la fin des études.

Question d'un participant : « Combien d'éoliennes sont prévues ? »

Réponse d'Enertrag : Le projet prévoit l'installation de 4 à 6 éoliennes, selon les résultats des études en cours.

Question d'un participant : « Quelle est la hauteur du mât de mesure ? 200 mètres au moins ? »

Réponse d'Enertrag : Non, le mât de mesure fait environ 102 mètres de haut.

Question d'un participant : « Quelle serait la hauteur des futures éoliennes ? »

Réponse d'Enertrag : Les éoliennes devraient mesurer environ 200 mètres en bout de pale.

Question d'un participant : « Pourquoi vos éoliennes sont plus hautes que celles déjà installées ? »

Réponse d'Enertrag : Nous nous adaptons aux contraintes des sites d'implantation et aux évolutions technologiques. Nous préférons installer moins d'éoliennes, mais de plus grande taille. Par ailleurs, les constructeurs proposent de moins en moins de modèles de plus petite taille et nous anticipons leur disparition du marché à court terme.

Question d'un participant : « À quelle échéance une autorisation pour le projet est-elle envisagée ? »

Réponse d'Enertrag : Une autorisation pourrait être obtenue d'ici à la fin de l'année 2028 ou au cours de l'année 2029, si le calendrier du projet est respecté.

Question d'un participant : « Quelle part de la production d'électricité en France est assurée par l'éolien ? »

Réponse d'Enertrag : L'éolien représente environ 10 % de la production d'électricité française. Plus largement, la France reste dépendante des énergies fossiles à hauteur d'environ 65 % pour sa consommation globale d'énergie.

Remarque d'un participant : « Depuis ici, nous voyons déjà très bien les éoliennes de Brion. Le paysage commence à être saturé. »

Remarque d'un participant : « Un autre projet est également en cours de construction au sud de Liniez. Il comprendrait au moins cinq éoliennes, mais nous n'avons pas beaucoup d'informations à son sujet. »

Remarque d'un participant : « Il y en a beaucoup maintenant. Au début, nous ne disions rien, mais aujourd'hui, nous avons le sentiment qu'il y en a partout. »

Réponse d'Enertrag : Malheureusement, une très grande partie du territoire français est inaccessible aux projets éoliens en raison de contraintes administratives, notamment liées à l'aviation civile et militaire, à l'habitat diffus et à la nécessité de s'implanter à plus de 500 mètres des habitations. Cela exclut déjà les 3/4 du territoire national. Il faut ensuite prendre en compte les enjeux locaux comme la biodiversité, la vitesse moyenne des vents et les enjeux paysagers. Au bout du compte, il ne reste plus beaucoup d'endroits disponibles pour l'implantation d'éoliennes, ce qui explique la concentration dans certains secteurs.

Nous militons pour libérer des espaces qui pourraient être favorables à l'éolien mais qui sont bloqués pour le moment à cause de servitudes aéronautiques. En attendant, la transition énergétique nécessite l'implantation de nouvelles éoliennes et nous essayons de trouver le meilleur compromis, en tenant compte de l'effet de saturation, mais aucun site n'est parfait.

- **Sur les impacts paysagers**

Question d'un participant : « Les éoliennes seront-elles visibles depuis l'église ? »

Réponse d'Enertrag : Les photomontages n'ont pas encore été réalisés. Un photomontage depuis l'église sera réalisé afin d'évaluer la visibilité du projet depuis cet emplacement. Les points de vue sont sélectionnés et ajustés de manière à représenter les secteurs depuis lesquels les éoliennes pourraient être les plus visibles.

Remarque d'un participant (depuis l'église) : « Il faudrait monter au clocher pour les voir. »

Remarque d'un participant : « Nous ne les verrons pas d'ici. Nous voyons bien les premières depuis le jardin, mais pas celles-là. »

Remarque d'un participant : « Il y en a tellement par là. Si elles étaient toutes peintes en vert, nous pourrions penser que c'est une forêt. »

- **Sur les études et le chantier**

Question d'un participant : « Quel est l'état d'avancement de l'inventaire des amphibiens ? Les études nocturnes sont-elles terminées ? »

Réponse d'Enertrag : Les études écologiques sont en cours afin de caractériser la faune présente sur le site, de jour comme de nuit. Les inventaires vont continuer tout l'été et se termineront à l'automne. En règle générale, les principaux enjeux concernent les chauves-souris. Des écologues interviennent à différentes périodes de l'année afin d'observer l'activité des espèces.

Question d'un participant : « *Comment les suivis sur les chauves-souris sont-ils réalisés ? Avez-vous accès aux résultats des suivis menés sur les parcs voisins ?* »

Réponse d'Enertrag : Un suivi d'activité peut parfois être mis en place au niveau de la nacelle des éoliennes. Mais le suivi le plus courant reste un suivi de la mortalité, avec le passage d'un écologue qui vient plusieurs jours de suite, à différents moments de l'année, pour observer si des chauves-souris sont présentes autour des éoliennes et vérifier la cause de mortalité.

Nous avons connaissance des résultats des suivis des parcs alentours et cela nous permet d'affiner nos études et de mettre en place les mesures de bridage adaptées afin d'éviter le plus possible la mortalité de ces mammifères volants. Ce bridage consiste en l'arrêt des éoliennes de nuit, en fonction de la vitesse du vent, de la présence de pluie et de la température. Par ailleurs, un renforcement du bridage peut être mis en place si une mortalité plus importante que prévue était constatée, pendant l'exploitation du parc éolien.

Remarque d'un participant : « *S'il y a moins de chauves-souris, cela peut expliquer pourquoi nous avons davantage de moustiques.* »

Réponse d'Enertrag : Effectivement, les chauves-souris participent à la régulation des populations d'insectes, et peuvent donc exercer une influence sur les populations de moustiques. Cependant, chaque parc éolien doit avoir un impact non significatif sur les chauves-souris, donc la présence d'un parc éolien ne doit pas influencer significativement sur les populations de moustiques.

Question d'un participant : « *Est-il encore trop tôt pour connaître les aménagements routiers qui seront nécessaires pendant les travaux ?* »

Réponse d'Enertrag : Oui, il est encore trop tôt pour les déterminer précisément. Les aménagements dépendront notamment des droits d'usage sur les voiries existantes et de l'implantation des éoliennes par exemple. L'objectif sera de privilégier autant que possible les voies et chemins déjà présents afin de limiter la création de nouveaux accès.

Question d'un participant : « *Le chantier pourrait-il avoir des effets négatifs sur les voiries existantes ?* »

Réponse d'Enertrag : Le passage des convois pourrait entraîner une dégradation de certaines voiries, selon les itinéraires retenus. Le cas échéant, les routes concernées seraient remises en état ou réhabilitées à l'issue des travaux. Ces

aménagements pourraient ensuite bénéficier à l'ensemble des usagers, notamment aux exploitants agricoles.

- **Sur les mesures d'accompagnement**

Plusieurs participants ont formulé des attentes concrètes :

- *Planter de vraies haies, plutôt que de simples arbustes, tout en veillant à maintenir les chemins praticables pour les exploitants agricoles ;*
- *Planter des arbres, notamment des essences procurant de l'ombre ;*
- *Créer des refuges favorables aux chauves-souris et à l'avifaune ;*
- *Aménager ou restaurer des chemins accompagnés de plantations d'arbres et de haies.*

Question d'un participant : « *Comment concilier les plantations avec les contraintes liées aux activités agricoles ?* »

Réponse d'Enertrag : Lorsque les plantations de haies sont réalisées le long de chemins communaux, leur gestion relève de la collectivité et les agriculteurs ne peuvent pas les supprimer librement. Des plantations d'arbres peuvent également être envisagées.

Remarque d'un participant : « *Le problème avec les haies, c'est aussi leur entretien. Certaines sont plantées pour bénéficier de subventions, puis parfois supprimées.* »

Remarque d'un participant : « *C'est vrai qu'il y a moins de bosquets qu'autrefois. Les arbres sont les bienvenus.* »

- **Sur le positionnement des participants sur le projet**

Remarque d'un participant : « *Pour le moment, nous sommes majoritairement opposés au projet et avons donc du mal à nous projeter dans les mesures de compensation. Même si nous savons que nous n'avons pas le dernier mot, nous continuerons à exprimer notre opposition.* »

Remarque d'un participant : « *La décision du conseil municipal reflète la position des habitants.* »

Réponse d'Enertrag : Votre opposition est entendue, cependant à ce stade, des investissements importants ont déjà été engagés dans le développement de ce projet et son abandon n'est pas envisagé. Nous souhaitons maintenir le dialogue

afin de partager avec vous les résultats des études et échanger sur les mesures qui pourraient être mises en place autour du projet.

Question d'un participant : « *Nous aimerions disposer d'éléments des études afin de pouvoir poursuivre les discussions sur une base plus concrète. À quelle date les premiers résultats seront disponibles ?* »

Réponse d'Enertrag : Nous ne disposons pas encore d'une date précise pour la restitution des états initiaux. Nous reviendrons vers vous dès que les premiers résultats seront disponibles, vraisemblablement à la fin de l'automne.

4. Contacts

Pour toute question sur le projet ou la démarche de concertation, vous pouvez contacter :

Enertrag France :

Matthieu DELPLA

Responsable développement Sud

06 48 34 60 95

matthieu.delpla@enertrag.com

Zineb OUCHAHED

Chargée de concertation

06 31 07 45 79

zineb.ouchahed@enertrag.com

Demopolis Concertation :

Thomas RIBEIRO

Consultant en concertation

06 98 94 42 64

thomas.ribeiro@demopolis-concertation.fr

5. Annexes :



La visite de site du projet éolien de Maurepas

Le programme de la visite :

18h-18h15 : Accueil et explication du déroulé de la visite.

18h15-18h45 : Marche jusqu'à la zone d'étude.

18h45-19h : Présentation du projet.

19h-19h30 : Temps d'échange.

19h30-20h : Retour vers le centre de Liniez.



● Point de départ et de retour de la visite

● Point d'arrêt dans la zone d'étude

— Itinéraire aller-retour de la visite

**DÉCOUVREZ LA ZONE D'IMPLANTATION, LES
ENJEUX DU PROJET ET LES RETOMBÉES POUR
LE TERRITOIRE DANS CE LIVRET**

**ET PRENEZ-Y VOS NOTES ET RÉFLEXIONS AU
FIL DE LA VISITE !**

Sommaire

LE PROJET ET LA ZONE D'ÉTUDE	PAGE 4
L'ÉTUDE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE	PAGE 6
LE MÂT DE MESURE ET LA BIODIVERSITÉ	PAGE 8
LE PROJET ET LE TERRITOIRE	PAGE 10

Vos guides pour cette visite



Matthieu DELPLA
Responsable développement Sud



Zineb OUCHAHED
Chargée de concertation



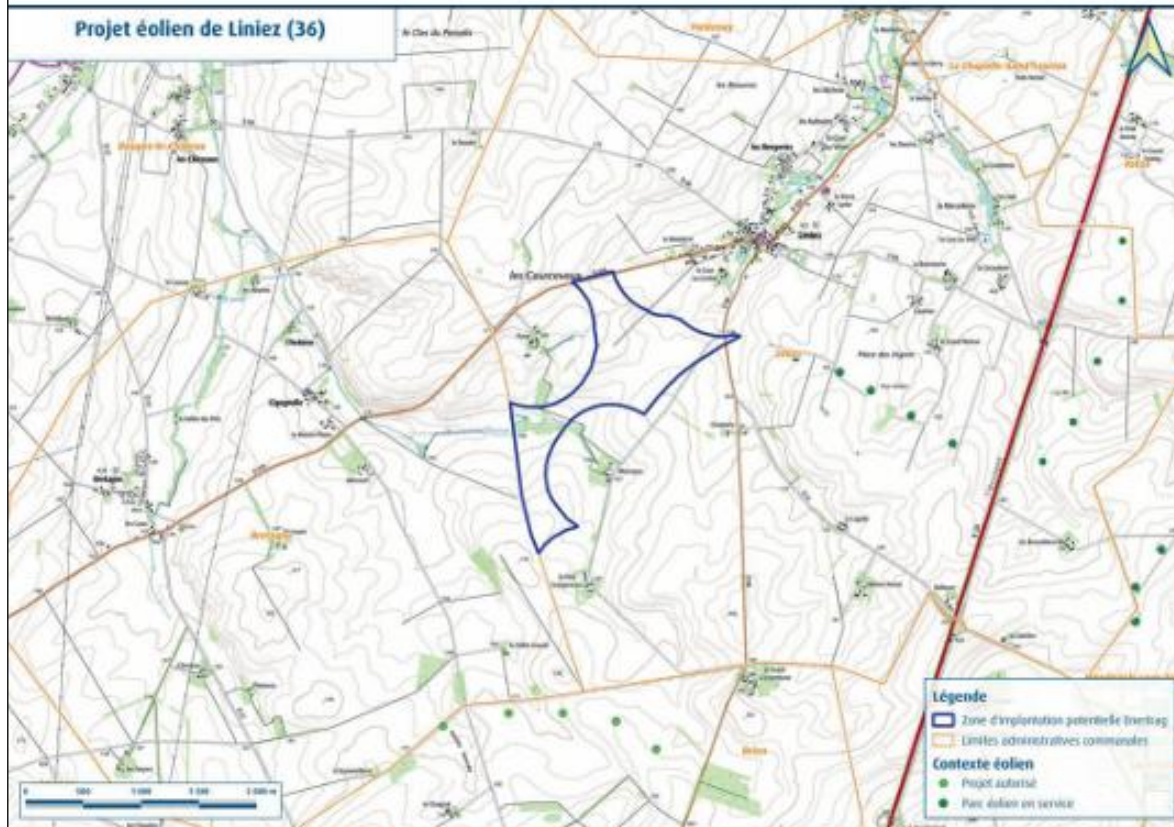
Thomas RIBEIRO
Consultant en concertation



Livret du participant à la visite de site du projet de Maurepas – 10 juin 2026

4

Le projet éolien de Maurepas : le projet et la zone d'étude



Les chiffres clés du projet :

 **6**
éoliennes maximum

 **200 m**
en bout de pale

 **34 000**
personnes alimentées
en électricité

 **36 000**
tonnes de CO₂ évitées

Livret du participant à la visite de site du projet de Maurepas – 10 juin 2026

Les enjeux de la zone d'étude : l'étude paysagère et patrimoniale

Dans le cas précis de l'éolien, les objectifs de l'étude paysagère sont les suivants :

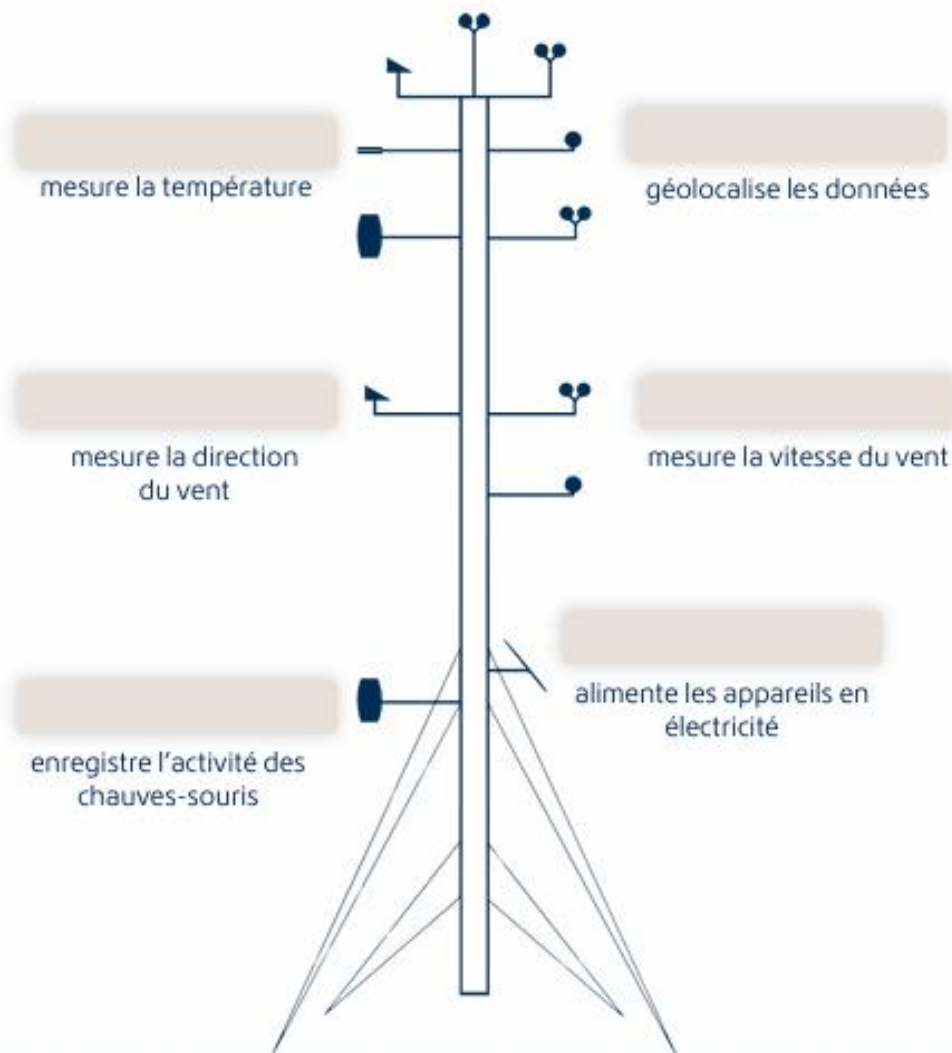
- 1) **Favoriser la concertation** et à travers elle, les connaissances sur les paysages concernés par le projet en se donnant ainsi les moyens d'évaluer leur capacité à accueillir le projet ;
- 2) Analyser **les effets du projet éolien** sur ce paysage et le patrimoine ;
- 3) Étudier des **variantes d'implantations** et motiver un parti d'aménagement sur la base d'une démarche paysagère de projet (tout en respectant les contraintes techniques et économiques tout autant que les enjeux humains et environnementaux) ;
- 4) **Réévaluer** les effets du projet ;
- 5) **Participer au débat public** en vue de l'acceptation sociale du projet.

Le guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres (octobre 2020), Ministère de la Transition écologique.

Quels éléments du paysage remarquez-vous ?



Les enjeux de la zone d'étude : le mât de mesure et la biodiversité



Les composants du mât de mesure :

girouette

anémomètre

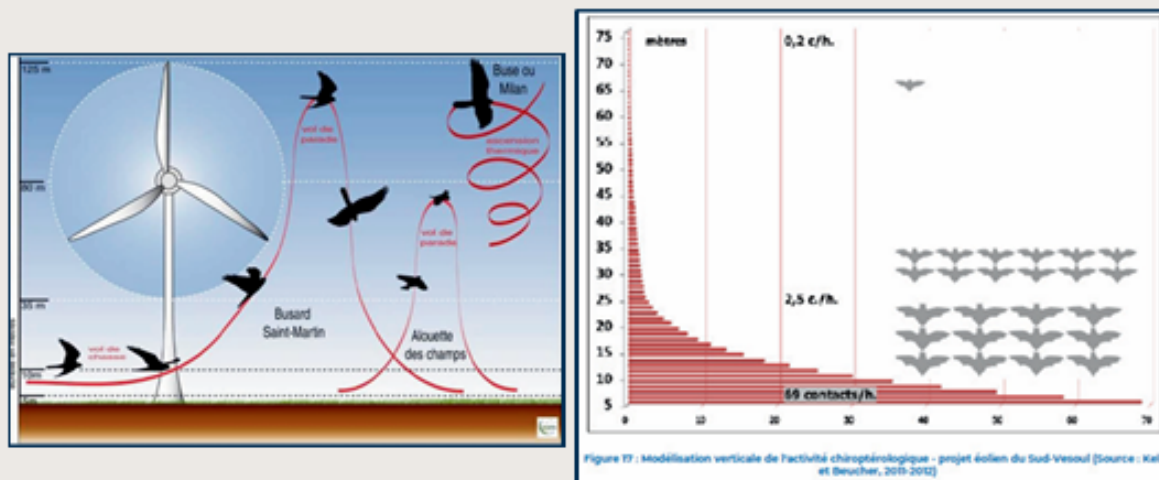
micro chiroptère

balise

panneau solaire

sonde de température

L'activité des oiseaux et des chauves-souris



Vos notes

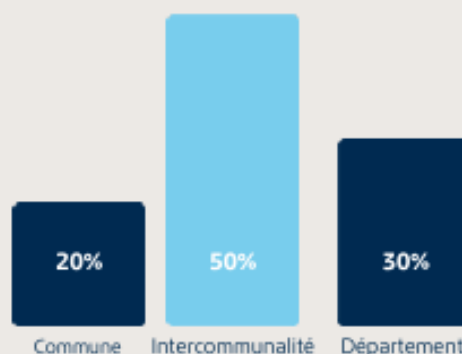
Le projet éolien de Maurepas : le projet et le territoire

Les bénéfices locaux

Les parcs éoliens, une fois en exploitation, sont soumis à la fiscalité locale. Plusieurs taxes peuvent donc s'appliquer, dont l'IFER (Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux).

L'IFER est une taxe versée chaque année par les exploitants d'installations de production d'électricité, notamment les parcs éoliens. Elle constitue une ressource fiscale pour les collectivités locales concernées par le projet.

Répartition de l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)



D'autres taxes s'appliquent également, comme la Contribution économique territoriale (CET) ou la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Les mesures d'accompagnement

En plus des retombées fiscales, **des mesures d'accompagnement sont mises en place.** Ces mesures visent à soutenir le territoire et à **renforcer les retombées positives du projet**, en complément des obligations réglementaires. Elles permettent d'accompagner l'intégration du projet dans son environnement, à créer de la valeur pour le territoire et à répondre, autant que possible, aux attentes exprimées lors de la concertation.

Elles peuvent prendre différentes formes, comme des actions de préservation de la biodiversité, la mise en valeur du paysage ou du patrimoine, des actions de sensibilisation à l'environnement, ou encore la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur la commune, par exemple grâce à l'isolation de certains bâtiments communaux.



Pionnier des systèmes électriques pilotables

Depuis plus de 25 ans, ENERTRAG développe, installe et exploite des systèmes électriques hybrides, pilotables, qui intègrent l'éolien terrestre, le solaire photovoltaïque, le stockage d'énergie par batteries et l'hydrogène renouvelable.

Chacun de nos projets s'appuie sur des études environnementales rigoureuses et une concertation réussie avec toutes les parties prenantes locales.



Présent en France depuis **1999**



553MW
46 parcs en exploitation



1052GWh
d'électricité produite en 2025



219 134
foyers alimentés en électricité



58,2MW
en cours de construction



130
collaborateurs répartis au sein de 5 agences

Votre contact

Matthieu DELPLA

Responsable développement éolien et photovoltaïque sud

matthieu.delpla@enertrag.com

06 48 34 60 95

www.enertrag.com